

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

Coloured covers/  
Couverture de couleur

Coloured pages/  
Pages de couleur

Covers damaged/  
Couverture endommagée

Pages damaged/  
Pages endommagées

Covers restored and/or laminated/  
Couverture restaurée et/ou pelliculée

Pages restored and/or laminated/  
Pages restaurées et/ou pelliculées

Cover title missing/  
Le titre de couverture manque

Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées

Coloured maps/  
Cartes géographiques en couleur

Pages detached/  
Pages détachées

Coloured ink (i.e. other than blue or black)/  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)

Showthrough/  
Transparence

Coloured plates and/or illustrations/  
Planches et/ou illustrations en couleur

Quality of print varies/  
Qualité inégale de l'impression

Bound with other material/  
Relié avec d'autres documents

Continuous pagination/  
Pagination continue

Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/  
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la marge intérieure

Includes index(es)/  
Comprend un (des) index

Title on header taken from: /  
Le titre de l'en-tête provient:

Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/  
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.

Title page of issue/  
Page de titre de la livraison

Caption of issue/  
Titre de départ de la livraison

Masthead/  
Générique (périodiques) de la livraison

Additional comments: /  
Commentaires supplémentaires:

This item is filmed at the reduction ratio checked below /  
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

## LE CHANT GREGORIEN

---

La question du chant grégorien et de ses véritables traditions est plus que jamais à l'ordre du jour, maintenant surtout que la maison Pustet, de Ratisbonne, après avoir joui d'une sorte de monopole pendant une période de vingt années, retombe dans le droit commun. Les Bénédictins de Solesmes qui, à la suite de Dom Pothier, travaillent depuis longtemps avec ardeur à la restauration du chant liturgique, se posent aujourd'hui, en émules des éditeurs allemands. Et le Saint-Siège, dans des décrets récents, accorde à leur attitude, une approbation, sinon exclusive, comme celle dont ont joui les Pustet, du moins très directe et très encourageante.

L'Eglise en général ne peut que bénéficier de cette lutte pacifique, livrée dans une sphère tout intellectuelle et artistique, où la science, l'histoire et le bon goût religieux jouent le principal rôle.

Les rivalités nationales doivent en effet s'effacer devant l'intérêt suprême de la religion, et la question unique doit se poser ainsi : *Laquelle des deux écoles française ou allemande, possède réellement, le génie, les traditions, du chant grégorien ?*

\* \* \*

Dans notre pays, par suite du défaut complet de

tout ce qu'il faudrait pour y prendre une part active, nous ne pouvons assister que de loin à ces intéressantes discussions. Toutefois, comme elles doivent tôt ou tard recevoir une solution pratique, il devrait, ce semble, paraître utile, important même, à tous les esprits sérieux, de prendre dès maintenant part au mouvement, ne serait-ce que pour connaître exactement les faits qui s'y rattachent, et aussi pour nous préparer de loin, à recevoir et à appliquer à nos maîtrises, les décisions qui pourront être prises finalement. Nous dirons, pour faire connaître toute notre pensée, qu'il doit en être du plain-chant, comme de la langue latine elle-même. L'un et l'autre sont la voix officielle de l'Eglise, l'interprète autorisé de sa liturgie, le moyen traditionnel qui maintient son unité extérieure, et l'instrument qui sert aux enfants de l'Eglise, à se reconnaître et à reconnaître leurs frères, partout où ils se rencontrent. Mais alors, ne faut-il pas que, comme le latin, dont les hommes les plus graves, dans tous les pays, demandent aujourd'hui l'unité de prononciation selon la forme romaine, le plain-chant soit lui-même rendu selon une méthode uniforme reconnue par l'autorité suprême du Saint-Siège ?

\* \* \*

Déjà le grand pas est fait puisque les deux écoles, Ratisbonne et Solesmes, exigent pour l'exécution parfaite de leur méthode respective la *prononciation romaine du latin*, l'*observation parfaite de la prosodie*, et le *respect*

*absolu du sens* des paroles chantées. Quiconque a vécu quelque temps à Rome s'est donné le plaisir d'aller à tour de rôle, entendre une messe en plain-chant, rendue par les Allemands au collège Germanique, et par les Français chez les Pères de la Mission. Pour aujourd'hui, on peut dire que c'est la perfection, dans l'un et l'autre cas. Mais tout auditeur est forcé d'admettre que le plain-chant de Pustet ou de Cambrai, perdrait les trois quarts et demi de sa valeur s'il était rendu sans tenir compte de ces exigences. Pour faire de ceci une application qui nous touche de plus près, nous ne craignons pas d'affirmer, que dans telles églises ou chapelles où l'on réunit à grands frais des chœurs considérables, pour l'exécution des messes en plain-chant, on n'arrive qu'à faire beaucoup de bruit avec une sorte d'ensemble dépourvu de signification, faute de donner au latin, son ampleur et sa douce sonorité, et aux paroles, leur signification.

\* \* \*

Pourtant il serait facile de se corriger, au moins dans une large mesure. Nous ne disons rien, pour le moment de la prononciation romaine, à laquelle tous ne pourraient pas facilement se prêter, nous l'admettons ; c'est une transformation qui se fera peu à peu comme elle a eu lieu pour le français. Mais n'est-il pas vrai qu'il serait facile, par exemple, de retrancher l'ineffable *me—fes—tina* : — *patri ll -- et — filio* ; — *o — coton dis*

*lac-rymarum* etc., etc. De même, devrait-on corriger *lucifeerum*, *genuu ite*, et une foule d'autres accents mal placés, lesquels dénaturent complètement le sens, sans compter le *scaaa — belhomme ped — umtu — orum*.

Le plaint-chant avec le latin à la romaine, la quantité bien observée, et les phrases correctement tranchées, donnent aux offices d'une église, quelque'elle soit, un cachet de solennité et de piété, que nulle musique figurée ne saurait atteindre.

---

## LE FÉMINISME

---

**L**E mouvement féministe s'accroît tous les jours davantage. Aux Etats-Unis, il poursuit depuis longtemps sans secousse, sa marche progressive, et grâce au régime constitutionnel et légal, la femme peut aujourd'hui arriver, comme l'homme, à une foule d'emplois et de fonctions, qui lui étaient jusqu'alors étrangers, étant restés le privilège ou la charge exclusive de l'homme. En Europe, en France surtout, les partisans du féminisme ont à lutter contre l'ordre de choses établi, contre les lois elles-mêmes, dont ils poursuivent sans relâche le rappel ou tout au moins des modifications importantes. Hâtons-nous de dire, que ce mouvement dit, *d'émancipation*, se fait dans une double direction. Les uns, étrangers à toute influence religieuse animés de tendances plutôt révolutionnaires, voudraient,

poussant la chose aux extrêmes limites, dégager totalement la femme de ce qu'ils appellent ses entraves, et lui donner, en tout ce qui n'est pas absolument incompatible avec la faiblesse de son sexe, les mêmes droits, et lui ouvrir les mêmes carrières qu'à l'homme. Les conséquences désastreuses qui s'en suivraient au double point de vue social et domestique sont faciles à déduire. Aussi, les tenants de ce système se recrutent-ils exclusivement parmi ceux, hommes et femmes, que n'influence aucunement l'idée catholique, et qui se laissent entraîner par des utopies qui n'auraient rien de particulièrement sérieux, si elles n'avaient pour effet de jeter au sein de la société des principes subversifs qui savent aussi bien les bases de la société que celles de la religion. Il est un autre groupe de féministes, chrétien celui-là, catholique même et dont *La Fronde* n'est aucunement l'organe, dont il combat même le caractère et les tendances. Celui-ci voudrait rendre à la femme le rôle éminemment élevé, noble, et d'une influence supérieure et très légitime qu'elle remplissait au foyer domestique, et dans la gouverne de l'Etat lui-même, quand celui-ci était chrétien et que la religion exerçait sur les lois son empire.

Il est possible, il est certain même que les revendicateurs de ce dernier groupe portent un peu trop loin, et que les émules du parti de *la Fronde* se rendent elles-mêmes coupables d'exagération dans les demandes qu'elles formulent. N'empêche que dans l'ensemble, il

exprime des désirs justes, légitimes, et dont la réalisation ne serait que la remise en pratique des principes de l'Évangile, et de ce que l'Église elle-même a toujours reconnu.

Écoutons une femme exprimant, dans un discours prononcé récemment dans un congrès de la « *Réforme sociale* » à Paris, sa pensée et celle de la société qu'elle représentait :

« A la révolution, les femmes ont été dépouillées de leur droit. Les législations qui se sont succédées ne nous ont jamais rendu nos droits ; nous sommes encore aujourd'hui, sous la férule du code Napoléon, ce code qui a asservi les femmes non seulement en France, mais en Belgique, en Suisse, et je crois peut-être en Hollande. Eh bien ! n'est-il pas juste, qu'on appelle les femmes qui sont instruites, les femmes qui sont à même de voir l'étendue du mal social, à le combattre et à le guérir ?..

Dans les corporations de métiers, les femmes étaient admises au même titre que les hommes, elles étaient prud'femmes ; c'était le terme consacré. Les femmes étaient témoins ; les femmes ont commandé des armées ; les femmes ont défendu la France ; les femmes ont sauvé la France en plus d'une occasion ; les femmes ont été ambassadeurs, auprès des puissances étrangères, et elles ont rempli ces fonctions au grand contentement des monarques qui les avaient envoyées. Je dis donc : aujourd'hui, vous ne pouvez faire autrement que de nous rendre absolument tous nos droits, y compris le

droit politique, car, n'est-il pas choquant de penser que le premier venu dans la rue, qui ne paie aucune contribution, qui aujourd'hui est là, demain n'y est plus, que celui-là vote quand des femmes qui sont chefs de famille, qui représentent des intérêts, ne sont pas même électeurs pour les conseils municipaux. »

S'il y a un bon féminisme, il y en a un mauvais dont les tendances antisociales doivent être combattues ; il l'est indirectement par ceux qui mettent leur énergie, au triomphe des idées qui poussent la femme à lutter contre la misère et contre le vice, et à orienter l'éducation de ses enfants, en faisant du foyer familial un sanctuaire de vertu.

Un bon arbre porte toujours de bons fruits.

---

## LE CONGRES DE TARENTE

---

**L**E congrès qui vient d'avoir lieu à Tarente pour assurer en Italie l'unité de l'action catholique, a revêtu une importance exceptionnelle. Donner une vive impulsion aux œuvres catholiques et à l'action sociale en son archidiocèse tel est le but que se sont proposé, avec l'initiateur du Congrès, Mgr. Pietro Jorio, archevêque de Tarente, LL. EE. le Cardinal Dell' Olio, archevêque de Bénévent, le Cardinal Portanova, archevêque de Reggio, ainsi que quarante autres archevêques ou évêques qui ont participé au congrès d'une manière effective.



L'Italie méridionale possède des populations croyantes, mais aujourd'hui, là comme dans beaucoup d'autres endroits, apparaissent des symptômes de périls sérieux. Les écoles officielles donnent un enseignement qui cherche à se soustraire à la lumière de l'Eglise et la presse antireligieuse au lieu de semer les vrais principes de la morale Chrétienne, semble redoubler ses forces au service de la campagne furieuse qu'elle mène contre la morale catholique. Mais l'organisation croissante des catholiques italiens à vu le danger ; elle sonne la charge, et voilà pourquoi, à côté des princes de l'Eglise, et de tant d'évêques, on voit apparaître tous les dirigeants, tous les hommes d'œuvre, tous les hommes d'action catholique de l'Italie.

Le Souverain Pontife attend de cette vaste concentration, une efficacité apostolique toute nouvelle. Et comme gage de l'intérêt qu'il y portait, Léon XIII a adressé à S. G. Mgr Jorio, un Bref, que nous reproduisons plus loin. M. le comte Paganuzzi, l'éminent président général de l'œuvre des Congrès, à reçu du Saint Père, à l'occasion du Congrès de Tarente, un solennel encouragement dans un Bref, dont la *Revue* donne la reproduction :

« A Sa Grandeur Mgr Jorio, archevêque de Tarente.

« Vénérable Frère, salut et bénédiction apostolique.

« Le congrès catholique de Tarente, après une longue et soigneuse préparation, va se tenir ces jours-ci.

---

« Nous désirions ce congrès : Nous pouvons donc vous  
« en féliciter et vous en dire Notre joie. Nous n'igno-  
« rons pas la part principale que vous avez prise à son  
« organisation, aussi ne pouvons-Nous Nous dispenser  
« de vous en louer dignement. C'est Notre confiance —  
« et c'est aussi l'objet de Notre exhortation — que votre  
« assemblée aura ce mérite particulier de constituer  
« enfin la concorde des esprits parmi tous les catholiques  
« qui se préoccupent de l'action apostolique. Travaillez-y  
« de votre côté, vénérable Frère. C'est là, pour Nous,  
« l'objet de vifs désirs. Nous avons explicitement recom-  
« mandé cet objectif à Notre cher Fils, Jean-Baptiste  
« Paganuzzi, dans une lettre que Nous lui avons donnée.  
« Afin donc que le résultat final réponde à ces vœux,  
« Nous vous accordons très affectueusement, à vous et à  
« tous ceux qui prennent part au congrès la bénédiction  
« apostolique.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 26 août 1901,  
« de Notre pontificat, la vingt-quatrième année.

« LÉON XIII, PAPE. »

---

Voici la traduction du bref adressé à M. le comte  
Paganuzzi :

« *Au président du comité général permanent de l'œuvre des  
congrès et comités catholiques en Italie, pour le XVIIIe  
congrès catholique Italien convoqué à Tarente du 2 au 6  
septembre 1901.*

« A NOTRE BIEN-AIMÉ FILS. LE COMTE PAGANUZZI,

COMMANDEUR A VENISE

« LÉON XIII, PAPE

« Bien-aimé fils, salut et bénédiction apostolique.

« Plus d'une fois Nous avons honoré de Nos éloges  
 « les membres distingués du conseil de l'œuvre des  
 « congrès catholiques en Italie, pour le soin avec lequel,  
 « depuis si longtemps, il répond, plein de zèle et de  
 « persévérance, à la mission qui lui a été confiée. Le  
 « congrès de Tarante, qui va se réunir ces jours-ci,  
 « confirme Nos louanges répétées ; il vous assure, à un  
 « titre nouveau, Notre bienveillance. Qu'elle soit donc  
 « heureuse, votre réunion, qu'elle soit féconde pour les  
 « intérêts catholiques, et qu'elle produise les fruits  
 « abondants que tous les gens de bien s'en promettent  
 « et en espèrent.

« Pour Nous, bien-aimé fils, il Nous plaît de saisir  
 « cette circonstance opportune, pour inculquer claire-  
 « ment, d'une façon définitive, ce qu'exigent de vous  
 « les conjonctures annuelles.

« Telles sont, en effet, aujourd'hui, les circonstances  
 « des hommes et des choses que le premier, le principal  
 « devoir de votre institution doit consister en ceci :  
 « mettre à exécution tout ce que Nous avons recom-  
 « mandé et suggéré dans Nos deux Encycliques *Rerum*  
 « *novarum* et *Graves de communi*.

« Pour que ce but soit atteint, comme Nous le vou-  
« lons, et pour que vos travaux, en fin de compte, ne  
« restent pas inutiles, il faut que la concorde des esprits  
« se conserve entière et ferme, aussi bien entre les  
« associations qui adhèrent à l'œuvre des congrès — et  
« toutes y doivent adhérer — qu'entre chacun de leurs  
« membres. Dans ce but — c'est de Notre part un  
« avertissement et une exhortation très graves — il faut  
« répudier toute contestation, toutes les vellutés doivent  
« tendre à un seul et même but ; ne supportez donc pas  
« qu'entre vous, la concorde avec ses fruits, laisse à  
« désirer. En outre, dans l'exécution des entreprises  
« auxquelles Nous faisons allusion plus haut, et qui se  
« réfèrent surtout à l'action couramment dénommée  
« économique sociale, il ne faut pas laisser de côté cette  
« troupe de jeunes hommes, vigoureuse et énergique,  
« qui lutte pour la démocratie chrétienne. A cette action  
« économique-sociale, depuis longtemps déjà, le second  
« groupe de l'œuvre des congrès se consacre tout entier.  
« A ce groupe donc, faites en sorte que fassent adhésion  
« ces « Jeunes » de la démocratie chrétienne ; ils en  
« auront eux-mêmes un champ plus large à leur énergie  
« et à leur activité, et il en sortira finalement cette  
« concorde que Nous désirons avec tant d'ardeur.

« Ayez tout ceci présent à l'esprit au congrès de  
« Tarente.

« Et afin que l'événement réponde pleinement à  
« Notre volonté, Nous appelons les faveurs célestes sur

« tous ceux qui prendront part à ce congrès. Qu'elle soit  
 « le gage de ces faveurs, la bénédiction apostolique,  
 « que Nous leur accordons à tous, avec la plus vive  
 « affection.

« Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 24 août 1901,  
 « la vingt-quatrième année de Notre Pontificat.

« LÉON XIII, PAPE. »

## ETUDE SUR JOB, XIX, 25-27

(Pour la *Revue Ecclésiastique*)

**D**ARMI les textes scripturaires, remués par la critique contemporaine, celui qui se lit aux versets 25-27, du chapitre XIX de Job, mérite une attention toute particulière. Il incarne, en effet, le dogme qui sert de fondement à tout l'édifice du christianisme ; et c'est ainsi que le premier élément qui doit asseoir le dogme de la résurrection nous est fourni par l'Ancien Testament. Certains critiques, toutefois, considérant cette insertion, dans la théologie d'Israël, d'un dogme qui appartient aux dernières étapes de la révélation, comme un empiètement sur le Nouveau Testament, ont refusé aux paroles de Job la portée dogmatique que nous leur reconnaissons. A leurs yeux, ce serait anticiper, comme nous venons de le dire, sur le Nouveau Testament. Ce serait, en second lieu, méconnaître la

solution donnée par l'épilogue aux problèmes posés dans le livre, solution complète en elle-même et qui semble exclure toute rémunération ultérieure. Telles sont les deux objections soulevées par les critiques qui refusent à Job une espérance explicite en la résurrection de sa chair et en la vision de l'au-delà. C'est en ces termes, à peu de chose près, que les présente le R. P. Rose dans une étude bien documentée, publiée, il y a déjà quelques années, dans la *Revue Biblique*. Ce qui va suivre ne sera que le résumé, le plus souvent textuel, de la réponse du Rév. Père aux deux objections ci-dessus.

Le premier élément qui doit servir de base au dogme de la résurrection nous est offert par l'Ancien Testament. La théologie juive, sagement réservée sur la nature de Dieu, a particulièrement mis en relief entre tous ses attributs celui de la vitalité. De cette vie sont tributaires toutes les existences. Lui, le « rocher des siècles » qui subsiste alors que « les cieux, l'ouvrage de ses mains, périssent, » conserve une autorité absolue sur la vie et sur la mort. Cette croyance s'affirme à toutes les époques de l'histoire d'Israël, même dans celles où la vie nationale semblait se désagréger. « Tahwé fait mourir et il fait vivre, — il fait descendre au séjour des morts et il en fait remonter », disait Anne, mère de Samuel. Cette foi était fortifiée par les faits, et l'on savait dans le peuple que les prophètes, « les hommes de Dieu, » pouvaient ressusciter. Aussi la veuve de Sarepta et la Sunamite obéissant à leur confiance en Dieu vont trouver

spontanément Elie et Elisée, et, par leurs prières, les contraignent de rendre la vie à leurs fils.

La solution de l'épilogue est-elle complète et exclut-elle toute rémunération ultérieure ? On connaît le sujet du livre et la narration du prologue. Il importe de faire remarquer immédiatement que l'auteur a voulu mettre en relief le mobile de la sainteté de Job. Son but était de montrer que, si le pieux personnage aime Dieu, le sert et le craint, s'il se détourne du mal, ce n'est pas à cause de sa prospérité matérielle, ce n'est pas parce qu'il a été soustrait aux coups de la fortune et aux atteintes de la maladie. Il te sert, avait dit Satan au Créateur, parce que « tu as béni l'œuvre de ses mains et que ses troupeaux couvrent la terre ». Il te sert encore, lui répète-t-il après la première épreuve ; mais « peau pour peau, livre-moi sa chair et je suis sûr qu'il te maudira en face. » Le fait à contredit l'espérance diabolique. Les motifs qui ont inspiré la sainteté de Job sont désintéressés vis-à-vis de la richesse. L'auteur nous révèle une noble conscience d'homme, assez éclairée pour dégager sa crainte de Dieu de l'égoïsme et de la vulgarité, dont les sentiments ont déjà les délicatesses d'une charité qui aime Dieu pour lui-même et par-dessus toute chose. Il connaissait donc que les biens de la terre et le bonheur en ce monde ne sont pas en corrélation nécessaire avec la sainteté et la justice, qu'ils peuvent accompagner l'amour du Créateur sans en être la cause et la rémunération proportionnées.

(A suivre).

**ADRESSE DE BIENVENUE**

Présentée par le clergé de Québec à leurs Altesses  
Royales le duc et la duchesse de Cornouailles  
et d'York

---

**L**ORS de la réception des visiteurs royaux à l'Université Laval, Sa Grandeur Mgr Bégin, archevêque de Québec, a donné, au nom du clergé de scu archidiocèse, lecture en français de l'adresse suivante :

**ADRESSE DE MGR BEGIN**

« A Son Altesse Royale, George-Frederic-Albert, duc de Cornouailles et d'York, duc de Rothesay, Prince de Saxe-Cobourg et Gotha, duc de Saxe, comte de Carrich et Inverness, baron de Renfrew et de Killarney, Seigneur des Iles et Grand Sénéchal d'Ecosse, Chevalier de la Jarretière, membre du Conseil Privé, Chevalier du Chardon, Chevalier de St-Patrice, Grand' Croix de St-Michel et St-Georges, etc., etc.,

Qu'il plaise à Votre Altesse Royale,

La visite de Votre Altesse Royale fait naturellement revivre dans notre esprit le souvenir des fêtes mémorables de 1860. Nous nous rappelons les démonstrations enthousiastes par lesquelles fut accueilli sur les bords du St-Laurent l'illustre visiteur qui s'appelait alors le



---

Prince de Galles et qui est devenu depuis, sous le nom d'Édouard VII, notre roi glorieusement régnant.

C'est un grand bonheur pour nous de pouvoir saluer, en Votre Altesse Royale, le fils du prince, qui produisit alors une si favorable impression sur ses futurs sujets du Canada. Les quarante et une années écoulées depuis cette date ont amené bien des changements. La mort a enlevé à l'affection de ses sujets la noble Reine qui nous gouvernait alors avec tant de bienveillance et de sagesse. Permettez-nous, Altesse Royale, de redire une fois de plus, en cette circonstance solennelle, de quelle respectueuse estime nous entourions l'illustre Souveraine, et quels regrets ici comme ailleurs l'ont accompagnée au tombeau.

« Mais elle n'est pas morte toute entière. Dans le fils qui lui a succédé sur le trône, nous avons salué avec joie l'héritier non seulement de sa puissance, mais encore de ses hautes et nobles qualités. Vous nous apportez, Altesse Royale, dans votre personne, avec le souvenir de la Gracieuse souveraine que nous pleurons, l'image vivante du prince illustre qui vient de recueillir son immense héritage. Il n'est pas étonnant que notre peuple vous acclame avec transport et s'apprête à vous tracer comme une voie triomphale sur les rives de notre grand fleuve.

« L'Église de Québec entre volontiers dans ces sentiments d'allégresse, et il nous est particulièrement agréable de venir ici, en son nom, offrir à Votre Altesse

Royale l'expression des plus respectueux hommages et lui souhaiter la bienvenue.

« En remplissant ce devoir, nous sommes sûrs de rester fidèles aux traditions de cette Eglise et au véritable esprit qui l'anime. L'histoire de notre pays démontre jusqu'à l'évidence qu'à l'Eglise catholique revient l'honneur d'avoir créé entre le trône d'Angleterre et le peuple canadien-français les liens solides que ni les malheur ni les séductions n'ont pu rompre. La force des armées avait pu conquérir le pays et soumettre les corps ; pour maîtriser les âmes, pour faire entrer les esprits et les cœurs dans la voie d'une obéissance respectueuse et fidèle, pour faire germer, à travers les souvenirs d'un passé toujours cher, la plante vivace d'une inébranlable loyauté au pouvoir nouveau, il ne fallait rien moins que l'autorité douce et forte de l'Eglise. Et tous ceux qui ont lu notre histoire savent avec quelle merveilleuse efficacité elle s'est employée à cette œuvre d'apaisement, d'ordre et de loyale subordination.

« Il n'est pas aisé, aujourd'hui, de contester la loyauté du peuple canadien-français. Des événements récents ont fourni à nos compatriotes l'occasion de montrer jusqu'à quelles extrémités ils pouvaient pousser l'affirmation de ce sentiment. Les dangers affrontés, le sang répandu, la vie sacrifiée sont des témoignages bien plus éloquents que tous les discours et dont la sincérité ne saurait être mise en doute.

« L'Eglise catholique revendique à bon droit l'hon-

neur d'avoir fait naître et d'entretenir ces sentiments de loyauté. Pour ses enfants, religion et patrie sont deux choses inséparables. Ils les veulent toutes les deux intactes et respectées. Les dogmes et les pratiques de leur foi servent de fondement au dévouement de leur patriotisme. Et quand on les voit mourir sur un champ de bataille pour défendre la Couronne, on peut être sûr qu'ils n'hésiteraient pas davantage à verser leur sang pour sauver l'intégrité de leur foi. Ces deux sentiments s'harmonisent en se complétant. Tous les deux inspirent le respect et commandent l'admiration.

« Cette foi catholique, nous en sommes ici les gardiens vigilants ; ces Canadiens catholiques, si loyaux à la Couronne d'Angleterre, nous étendons sur eux notre sollicitude pastorale. Nous nous inspirons de cette foi, et nous nous faisons l'interprète de ce peuple en venant aujourd'hui déposer aux pieds de V. A. R., l'hommage de notre fidèle attachement à l'illustre famille qu'Elle représente si dignement.

« Nous prions Son Altesse Royale, votre noble épouse, d'agréer en même temps que nos humbles respects, les vœux que nous formons pour que son séjour sur la terre canadienne lui soit agréable.

« A ces hommages et à ces vœux nous ajoutons nos prières pour que Dieu bénisse Votre Altesse Royale, qu'il lui prépare une longue et heureuse carrière et que, réalisant nos espérances, il donne un jour, en votre personne, au trône d'Angleterre, un souverain tel qu'il en faut au bonheur des peuples et tel que l'Eglise les souhaite pour ses enfants. »

## LE VENERABLE CURE D'ARS

Un très beau panégyrique du vénérable curé d'Ars a été prononcé, le 5 août dernier, à Ars, par Mgr E. Lazaire, curé de Saint-Sever à Agde. Le prédicateur avait pris pour texte : *Suscitabo mihi sacerdotem fidelem, qui iuxta cor meum et animam meam faciet.* Je susciterai pour moi un prêtre fidèle dont les œuvres seront selon mon cœur. Développant ces paroles il fit voir en Monsieur Vianney le prêtre fidèle miraculeusement suscité pour le salut du monde parce que ses œuvres sont conformes à celles du cœur de Dieu. Dans une rapide et vivante esquisse Monseigneur Lazaire fait connaître le foyer où naquit le vénérable, le 8 août 1786, au sein d'une de ces familles chrétiennes qui ont au cœur trois amours fidèles : l'amour des vieilles coutumes patriarcales, l'amour de la foi catholique et l'amour du sol natal. Sa naissance avait été précédée de la visite d'un Saint : Benoit Joseph Labre, qui avait laissé tomber de ses lèvres une bénédiction reconnaissante sur ce toit hospitalier. La famille était pauvre ; le petit Vianney fut de bonne heure appelé au travail. Il dut garder les troupeaux, mais dès lors se manifestait en lui une piété ardente et tendre à la fois, aux ardeurs de laquelle s'alimentait la vocation naissante : le désir irrésistible de devenir prêtre, se dévouer pour la consolation de l'Eglise et le salut du peuple, telle était son unique

ambition. La Providence inspire à Monsieur Balley, son curé, la pensée de lui donner ses premières leçons de latin, puis la générosité de le mettre au vieux séminaire de Verrières d'abord puis au grand séminaire de Saint-Irénée de Lyon. Et, le 9 août 1815, au comble de ses vœux, l'abbé Vianney recevait l'onction sainte du Sacerdoce dans la chapelle du grand séminaire de Grenoble. Il est d'abord nommé vicaire à Ecully chez son premier bienfaiteur M. Balley ; deux ans plus tard il est appelé à la cure d'Ars, où il devait rester jusqu'à la fin de ses jours.

\* \* \*


Au lendemain de la Révolution, la paroisse d'Ars était loin d'être exemplaire. « Longtemps privée de pasteur, laissée à elle-même, sans culture et sans rosée, elle donnait le spectacle de ce champ du père de famille dans lequel l'ivraie poussait en abondance au milieu du bon grain. » Le curé d'Ars, plein de courage, se met à l'œuvre. Pour l'accomplir, il a deux auxiliaires, l'un sur la terre, c'est Mademoiselle d'Ars ; « une de ces femmes aimablement et héroïquement chrétiennes qui donnent à ceux qui les approchent l'envie de faire leur salut, dont la vue console et repose, dont les paroles et les exemples sanctifient ; l'autre dans le ciel, c'est Sainte Philomène, dont on vient de découvrir dans les catacombes les restes vénérés. Le curé d'Ars ne cherchant que le salut des âmes se livre avant tout à la prière, passant à l'église

devant le Saint-Sacrement, à genoux sur la dalle, le front courbé dans la poussière, la majeure partie du temps que lui laissent la prédication et les confessions. Il prêche tous les jours et avec quelle onction ! Tous les jours aussi, il entend des confessions et non pas seulement celles de ses paroissiens, car le parfum de sa sainteté s'était exhalé au loin ; il attire à Ars, de tous les points de la France, et même de pays étrangers, des pénitents qui accourent par milliers ; et pendant trente ans, par le ministère de son vénérable pasteur, Ars devient un foyer de résurrection et de vie surnaturelles. Monsieur Vianney est jaloux de la décence, de la propreté irréprochable de son église. Après la maison de Dieu, il aime à visiter celle des pauvres. Le Cœur de Jésus est l'inspirateur de ses œuvres et sa ressource suprême. Appuyé sur lui, il fonde une Providence, fait venir les frères de la Sainte-Famille, les sœurs de Saint-Joseph ; il s'adjoint d'ardents missionnaires et toutes ces œuvres, comme la vie sacerdotale tout entière du Vénérable, ont leur unique ressort dans l'amour de Dieu et l'amour des âmes. Le 4 août 1859, Monsieur Vianney s'éteint doucement, dans ce très modeste presbytère qui avait été témoin de ses austérités et le théâtre de tant de prodiges dont son histoire est remplie. Le peuple d'Ars, avait voulu recevoir une dernière bénédiction et lui donner par ses larmes un témoignage suprême de son affection filiale.

Apprenons auprès de cette tombe, dit le pieux orateur

en terminant, que ce n'est pas par des remèdes nouveaux que nous sauverons la société, mais par une application des remèdes anciens. Prêchons l'Évangile. Que les fidèles entendent en nous d'autres Curés d'Ars, qu'ils voient en nous selon la belle expression de Bossuet : « L'innocence à l'autel, le zèle à la chaire, l'assiduité à la prière, la patience dans les travaux, une ardeur sans mesure pour toutes les affaires de l'Église. » Le monde s'étonnera peut-être, mais il dira : *Hi homines sunt Dei.* « Ces hommes sont des hommes de Dieu. »

## UN TRAITE DE LA JUSTICE

 UAESTIONES de justitia ad usam hodiernum scholastice disputatæ, par A. Vermeersch, S. J. Paris, Lethielleux In-12 1901. pp. 661. Gr : 6 fr. 50.

Nous croyons utile de revenir, avec plus de détail, sur cet excellent ouvrage, signalé déjà à l'attention de nos lecteurs dans un précédent numéro.

On n'a plus à constater l'intérêt extraordinaire qui s'attache, de notre temps, aux travaux des moralistes. Grâce à un tel encouragement, le nombre des traités de morale qui ont vu le jour, dans ces vingt dernières années, tient presque du prodige. Recueils de cas de conscience, simples manuels à l'usage du casuiste,

ouvrages de plus longue haleine prétendant suffire aux exigences usuelles du ministère des âmes ; monographies, traités embrassant dans son entier la science des mœurs : on a tout entrepris, tout accompli, tout recommencé et repris en sous-œuvre avec un succès, en somme, toujours croissant. Aussi bien le R. P. Vermeersch ne prétend-il pas ouvrir à ses lecteurs une région jusqu'ici inexplorée. Tout au contraire, à parcourir son livre, on s'aperçoit bien vite que, pour être familier avec les travaux de P. Thomas, Suarez, Lessius, Lugo, il n'a pas négligé les modernes, amis ou adversaires de ses doctrines.

Le sujet qu'aborde le professeur de Louvain, bien que restreint à une seule vertu, n'est pas envisagé sous toutes ses faces sans distinction. Il n'entrait pas dans son dessein d'ajouter aux manuels déjà existants ; il a voulu offrir des connaissances à la fois pratiques et solidement appuyées, une étude franchement scientifique ne se faisant pas faute d'établir et de défendre de tout point ses conclusions. De là vient que, parmi les innombrables controverses agitées dans les savants traités *Jure et Justitia* que nous ont laissés les scolastiques, notre auteur a dû faire un choix et s'arrêter aux questions les plus importantes ou les plus actuelles. Ce choix est suffisamment indiqué par les titres des chapitres. De la vertu de justice, de la justice légale et distributive, du droit de suffrage et de l'impôt, des privilèges du possesseur, des contrats en général, du



juste prix, du prêt à intérêt et de l'usure, du louage des services, de l'équité et de la reconnaissance.

Mais ce qu'on ne saurait assez admirer, c'est la somme incroyable d'informations qui ont trouvé place dans un cadre apparemment si petit et sous un si mince volume. Avec cela pas d'encombrement ni de confusion, rien d'ébauché, aucune difficulté escamotée, ni de point de vue laissé dans l'ombre ; mais chaque question conduite à son dernier mot avec une solidité et une indépendance de jugement qui étonne à chaque pas. Mentionnons, entre autres, les chapitres de la prescription, du prêt à intérêt, du salaire individuel et familial.

Un trait caractéristique dans cet ouvrage, qu'on qualifierait difficilement d'élémentaire, c'est la forme qu'il revêt d'un bout à l'autre : le lecteur se voit lancé en pleine scolastique, et force lui est de se faire à cet élément. Malheur aux esprits qui abhorrent les idées claires, les questions nettement posées et déterminées, les objections prévues avec soin et réfutées à l'avance ! ils se sentiront peu à leur gré devant ces thèses toujours exactement formulées et logiquement reliées entre elles, ornées de préliminaires et d'explications comme d'autant de boulevards et d'avant postes, soutenues par des batteries d'arguments qui se déploient inmanquablement en syllogismes irréprochables, et dont chaque proposition amène après elle sa preuve. Que dire des corollaires, des scholies, des déclarations complémentaires ? Ce n'est certes pas là un style dont l'objet principal soit de plaire. Nous accorderons même qu'un

esprit rompu dès longtemps aux problèmes de la morale s'en passerait volontiers, lorsqu'il s'efforce de tirer à la hâte son profit de ce nouveau venu dans le monde de la science. Nous est avis néanmoins que la plupart des lecteurs, auxquels cet ouvrage rendra service, se féliciteront d'une méthode qui met si bien les vérités principales en relief, en fait si tôt saisir les rapports entre elles et avec les accessoires, permet même d'interrompre forcément la lecture sans qu'il en résulte une diminution sensible pour le profit ou la satisfaction de l'intelligence.

---

## LE MONDE RELIGIEUX

---

**R**OME. — *Au Vatican.* — Le 25 août dernier, Sa Sainteté Léon XIII a voulu recevoir, à la salle Clémentine, soixante-trois jeunes gens qui avaient fait, la veille, leur première communion. Ces jeunes gens, tous d'une condition très modeste, avaient été admis à une retraite préparatoire à la maison de Sainte-Marthe, que les pèlerins de Rome connaissent, et qui dépend directement du Pape.

Le Saint-Père arriva à la salle Clémentine, en *portantina* (découverte). Il était accompagné de Mgr Bisleti, maître de chambre, de Mgr Scapinelli, camérier participant, de M. L. Ruspoli, colonel de la garde noble, et d'un détachement de la garde noble, de M. le baron

Pirro (de Malte), camérier de cape et d'épée, de M. le comte Crosoli (de Ferrare), camérier d'honneur.

Les premiers communians étaient accompagnés de cinq frères de la doctrine chrétienne qui s'étaient occupés d'eux durant leur retraite, des deux prêtres qui leur avaient prêché les exercices, M. le chanoine Centi, curé de San Thomasso in Parione, et M. Gambalungo, curé de San Carlo à Catinari, du P. Vitale et de M. le curé de Santa-Maria Magdalena, directeur et sous-directeur de la retraite. Enfin, Mgr Cepedelli, vice-gérant, remplaçait S. Em. le cardinal Respighi, vicaire de Sa Sainteté, absent de Rome en ce moment.

Le Pape fit arrêter, au milieu de la salle, sa *portantina*. Les ecclésiastiques que nous avons cités furent admis à s'approcher de lui. Ils répondirent aux questions que S. S. Léon XIII se plut à leur poser sur la retraite qui venait de s'achever, sur les dispositions et l'attitude des communians, etc. Ils eurent la consolation de recueillir de la bouche du Pape le témoignage de la satisfaction que leurs réponses lui procuraient.

Le Saint-Père voulut ensuite passer devant les premiers communians. Il fit arrêter sa chaise à porteurs devant eux, les interrogea sur leur nom, leur famille et bénit chacun d'eux.

— Ont eu lieu les nominations suivantes :

Le R. P. Breyrat, de la congrégation des Oblats de la Vierge Marie, vicaire apostolique de Mackenzie, au titre d'évêque d'Adarmite ; le R. P. Macquet, S. J.,

vicaire apostolique du Tchéli, au titre d'Amatonte ; le R. P. Timmor, de l'ordre de Saint-François, vicaire apostolique de Shan-Si (Chine), au titre d'évêque de Drusipare ; et le R. P. Barbieri, de l'ordre des Bénédictins de Vallombreuse, vicaire apostolique de Gibraltar.

— Le R. P. Guérin a été nommé par S. S. le Pape, préfet apostolique de Ghardaja (Sahara) ; cette nouvelle préfecture comprend la partie septentrionale de la préfecture du Sahara, et est limitée au Sud par le deuxième grade de latitude Nord.

Le R. P. Darichx a été nommé préfet apostolique de Uelle (Congo indépendant).

— Lors de l'inauguration d'une croix monumentale sur le mont Caprée, S. S. Léon XIII a dicté cette inscription qui sera gravée sur la base du monument :

*Cruz — Arc, arc — Fulgore tuo — Tenebricosum quate patet orbem — Disiectis umbris — Illustra — Victrix hostes retunde — Capreo imminens vertice — Campaniae fines — Patriamque nostram — Praesidiis — Tuere tuis.*

**ITALIE.** — *Cérémonie expiatoire.* — Le 27 août dernier, une fonction solennelle a eu lieu à Palerme en expiation de la campagne abominable menée par les socialistes contre la morale de saint Alphonse de Liguori.

Le journal socialiste de Palerme — *La Battaglia*, dirigé par le prince Tosca di Luto, avait suscité cette

campagne antireligieuse, et avait été excommunié par S. Em. le cardinal Celesia, archevêque de Palerme.

Les socialistes ont interrompu la fonction par de bruyantes manifestations en provoquant les catholiques. Ceux-ci ont chassé de l'église les socialistes. L'émotion a été grande et il y a eu plusieurs blessés.

— *Agression contre l'Institut de San-Gerolamo.* — Récemment le Souverain Pontife a établi au profit de la nation croate et dalmate un collège en faveur des clercs de cette nation, dans l'ancien Institut de « San-Gerolamo ».

A ce propos, les Dalmates italiens présents à Rome ont suscité une agitation factice, accusant le Souverain Pontife de dépouiller les Dalmates italiens au profit des Croates slaves. Cette accusation, parfaitement inepte, n'a aucun fondement. L'antique « congrégation de San Gerolamo » a perdu son ancienne raison d'être. Le Saint-Père s'est contenté de lui donner une nouvelle destination plus conforme aux nécessités des temps actuels. D'ailleurs les ressources qui ont servi originellement à cette fondation ont été fournies par de riches bienfaiteurs croates ou par les Papes eux-mêmes.

Les choses en étaient là quand, le fait suivant, bizarre au plus haut point, a compliqué la situation :

Une douzaine de Dalmates italiens, avec un drapeau dalmate, et sous la direction d'un certain Alacevic, se sont rendus à l'Institut, sont entrés avec violence et ont refusé de sortir.

Le commissaire de police appelé par le recteur, le P. Pazmena, a déclaré ne pouvoir rien faire !.....

Ainsi donc, ce sont les propriétaires effectifs qui, violemment lésés dans leurs droits, vont être obligés de prouver devant les tribunaux la légitimité de leur possession.

— *L'agitation contre les congrégations. Comment elle s'explique.* — Les sociétés libérales de Rome se sont réunies une seconde fois pour développer leur campagne contre les congrégations françaises et espagnoles.

Le nombre des sociétés représentées s'élevait au chiffre de cinquante.

Les anarchistes ont demandé l'expulsion des monarchistes, avec lesquels ils ne voulaient pas se trouver.

N'ayant pas obtenu gain de cause, ils se sont retirés.

L'assemblée a voté un ordre du jour dans lequel les sociétés anticléricales de Rome réclament du gouvernement l'application de la loi contre les ordres religieux, tant italiens qu'étrangers.

**FRANCE.** — *Les congrégations.* — La *Semaine religieuse* d'Aix annonce qu'une colonie de Prémontrés s'est embarquée à Marseille, à destination de Madagascar. Les Pères Hugues Ménouret, de l'abbaye de Frigolet ; Deny Kelders, de l'abbaye de Mondaye (Calvados), et le père Emile Schikelé, convers de Frigolet, font partie de ce premier groupe, qui sera suivi bientôt d'un second. Mgr Corbet, vicaire apostolique de

la zone septentrionale de la grande île française, leur confie l'apostolat de l'île Sainte-Marie.

— *Statue colossale de N-D. du Sabut.* — La construction du grandiose piédestal dont le projet est dû à la collaboration des ingénieurs Marcel Fontaneilles et Lucien Solanet, et des architectes Collet et Lacure, vient d'être confiée aux entrepreneurs Devidal et Vallette dont la soumission a été la plus conforme aux intérêts de l'œuvre. Déjà les travaux sont commencés. Le sable et la pierre sont sur place, et depuis quelques jours les ouvriers décapent le rocher où doit être implanté le monument. C'est dire que la période de préparation est terminée et que celle de l'exécution commence.

La souscription reste ouverte, et plus que jamais le comité tend la main au public charitable et pieux de qui il a reçu tant d'encouragements, et sur qui il doit compter encore pour soutenir jusqu'au bout ce sublime effort de la piété filiale envers Marie.

Cette œuvre dans la pensée du Pape, qui a bien voulu l'honorer successivement d'un bref et d'une sorte de rescrit " n'est pas seulement une prière, mais bien encore une occasion de défendre la foi religieuse en affirmant si magnifiquement l'amour et le culte de ses symboles. "

Le comité rappelle que la statue colossale dont la maquette est due à l'habile ciseau de Mme la Duchesse d'Uzès, née de Mortemart, douairière, traduit admira-

blement par son attitude et son expression, cette courte mais opportune prière : " Pitié mon Dieu ! pour l'Eglise et pour la France ! "

Hâtons-nous d'élever entre le ciel et la terre " la toute-puissance suppliante ", *omnipotentia supplic.*

Les offrandes seront reçues avec reconnaissance.

Prière de les envoyer ou à M. le curé de Fontaneilles (Aveyron), M. l'abbé Lubac, ou à M. l'aumônier du couvent Saint-Joseph de Millau, l'abbé Cazes, ou à M. l'aumônier du couvent de la Présentation de Marie, à Millau, l'abbé Pineau. La très sainte Vierge Marie qu'on veut, de plus en plus, faire aimer et glorifier ici-bas, sera elle-même leur récompense. On la priera à cette sainte intention.

**ALLEMAGNE.** — Le 48<sup>me</sup> congrès catholique Allemand vient de se réunir à Osnabruck. Cette ville de 56,000 habitants, dont 18,000 seulement sont catholiques, s'appuyant sur l'accord, la bonne harmonie qui règne entre les tenants des deux confessions religieuses, a fait, à l'admiration générale, les honneurs aux congressistes catholiques.

Au cours du Congrès, on a parlé de « l'homme et du travail à la lumière de la vérité chrétienne. » En traitant la question du travail et des associations ouvrières chrétiennes, on a fait ressortir tout ce que l'Eglise, par Léon XIII et le centre Catholique ont tenté et réalisé pour la classe ouvrière, dans les derniers lustres du XIX siècle.

### OBITUAIRE

M. le chanoine J. A. Gravel, vicaire général, curé de Belœil au diocèse de Saint-Hyacinthe, décédé à Belœil.

M. l'abbé Joseph-Odilon Forest, vicaire à Saint-Cuthbert, décédé à Montréal le 24 septembre 1901.

(Société d'une messe.)



---

**BIBLIOGRAPHIE**

---

LE COSMOS CATHOLICUS. — La Revue universelle illustrée de Rome, *Cosmos Catholicus*, a mené à bien une entreprise qui semblait, jusqu'à présent, un simple rêve d'amateurs des beaux-arts. A l'imitation des grandes Revues qui ont l'habitude de faire paraître des numéros extraordinaires consacrés à la production artistique d'une certaine époque ou d'un certain pays, le *Cosmos Catholicus* a publié son *Salon de Rome*, consacré à la splendide Exposition des Beaux-Arts de la Ville Eternelle. Tout dans ce numéro, est digne de l'idée qui l'a inspiré : la beauté des gravures, la netteté des caractères, l'élégance et le bon goût de la couverture, enfin la notice critique due à M. Giuseppe Thomassetti, le célèbre professeur de l'Université de Rome et secrétaire de l'Académie de Saint-Luc.

Nous devons tous nos éloges à une publication qui atteste le goût artistique de l'Italie. Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à se la procurer ; le prix en est de 3 fr., on la trouve chez les principaux libraires ainsi qu'à l'Administration de la Revue (Corso Vittorio Emanuele, 209, Rome).

On nous annonce que le *Cosmos* prépare également le *Salon de Venise*, consacré à l'Exposition Internationale de la Cité des Doges ; la partie critique en est confiée à l'éminent critique d'art, M. Achille de Carlo. Nos meilleurs souhaits.